

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE



REVUE DE PRESSE

Du lundi 30 mai au vendredi 03 juin 2022



ACADÉMIE
DE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Les médias locaux

TV & RADIOS

mayotte **1**

KWEZI ➤

PRESSE ECRITE

JDM

**FLASH
INFOS**

Les **Nouvelles**
de Mayotte
Quotidien d'informations générales

**FRANCE
MAYOTTE**
MATIN

MAGAZINES

Mayotte
HEBDO

SOMMAIRE

Quand le théâtre permet aux jeunes d'être acteur de leur propre rôle dans la vie

Colloque sur "La place de la coutume à Mayotte" au CUFR

Colloque de recherche au CUFR : Du droit coutumier au droit commun, "les cadis servent encore d'intermédiaires légitimes pour une partie de la population"

La délégation nationale d'AKTO en visite au Lycée des métiers des goûts et des saveurs de Kaweni

Poésie : 3^{ème} édition du concours des écoles de Mamoudzou

Éducation : Éduquer, cultiver, "parce qu'un peuple ignorant choisira toujours Rosas"

Éducation : Apprendre à s'informer et découvrir la culture

Un passeport EDUCFI, parce les bon comptes font les bons amis

Culture : Le jazz prend un coup de jeune, lancement gagnant du festival Yelewa

Éducation : Les lycéens tirent les collégiens vers le haut...

La dernière phase d'admission Parcoursup

Actu+ Nationale

En vous souhaitant une
excellente lecture !

Culture

Quand le théâtre permet aux jeunes d'être acteur de leur propre rôle dans la vie



Lysistrata entraîne les femmes de l'île dans son sillage

Le festival Baobab suit son cours, avec des pièces jouées par les scolaires en journée, et par des comédiens plus confirmés en soirée. Et parfois les premiers rejoignent les seconds... des pépites émergent. En tout cas, ils en tirent tous bénéfice, comme le montrent leurs témoignages.

Mercredi matin, Aimé Césaire, Aristophane, Molière ou Claudel se partageaient la scène, interprétés par des comédiens en herbe, CM2 de K3, 6ème du collège de Passamainty, et plus aguerris, comme les Terminales spécialités du lycée des Lumières. Si dans

l'histoire du théâtre, toutes les adaptations de classiques ne sont pas des réussites, ceux là ont été choisis pour entrer en raisonnement avec des pans de la société mahoraise. D'emblée Lysistrata plante le décor, « le salut de Mayotte dépend des femmes », elle et son groupe de copines vont s'efforcer d'en faire un truisme en imposant leur volonté aux hommes. A l'origine, Lysistrata est une pièce du poète comique grec du Vème siècle avant J.-C., Aristophane. Lysistrata dont le nom signifie « celle qui défait les armées », est exaspérée par la guerre qui fait rage depuis des années. Jeunes et moins

jeunes partent au combat, laissant femmes et enfants. Face à cette situation, loin de se résigner Lysistrata a un plan qu'elle communique à toutes les autres femmes de la cité : faire la grève de l'amour pour forcer les hommes à rétablir la paix !

En transposant le récit à Mayotte, Lysistrata appellera à la rescousse les habitantes de l'ensemble de l'île, « combaniennes, miréréniennes ! », râlant contre « ces kawéniennes qui sont toujours en retard », pour ramener à la raison les hommes, accusés de perpétrer les guerres, et là, entre villages. Le serment est un pilier de l'Histoire de Mayotte, elles vont en faire un, celui de ne plus avoir d'époux dans leur lit, ni d'amant, appuyées par l'oracle plus cru que nature, jusqu'à l'arrêt des guerres.

« D'un coup, beaucoup d'émotions »

Des talents explosent au cours de ces représentations, des primaires aux Terminales, on se dit que le festival doit absolument se territorialiser, pour que chaque commune puisse donner cette chance aux jeunes.

C'était notamment le discours du recteur Gilles Halbout lors de l'inauguration, qui mettait l'accent sur le nécessaire développement des métiers du spectacle vivant, et en déplorant que « les lieux de culture manquent », soulignait l'importance d'offrir aux jeunes ces moments à la fois de détente et culturels, « entre deux périodes de violences que connaît l'île, ce sont des bouffées d'oxygène ».

Cette opportunité, ils sont plusieurs à l'avoir choisie, pour commencer en option dans leur établissement et concrétiser par une spécialité au Bac.



Des acteurs en devenir

Gérald n'est pas bien grand, et pourtant, il a déjà un témoignage à livrer. Scolarisé en 6ème à Passamainty, il a choisi l'option théâtre « sans savoir ce que c'était » : « On m'a bien expliqué ce que c'était, mais c'est quand j'ai commencé à jouer que j'ai senti d'un coup beaucoup d'émotions. Maintenant, ça m'aide à être bien, je n'ai plus le trac ». Quant à la difficulté de retenir les répliques, « non, j'ai pas de problème. Ce matin, on a appris que mon amie avec qui je jouais était malade, j'ai appris son texte dans le bus, dans les embouteillages, et je l'ai joué. C'était le rôle du juge dans 'Le procès du loup', c'était super ! »

Victor et Ben non plus ne regrettent pas d'avoir choisi cette option,

scolarisés respectivement en 5ème et 4ème à K2.

Victor : « Ça m'a apporté de la confiance en moi, j'avais du mal à prendre des décisions, ça m'a donné une meilleure diction. Et j'ai adoré, on a des profs incroyables, même s'il y en a une qui s'énervait un peu. Mais j'ai des difficultés à mémoriser, même quelque chose que j'ai appris il y a 5 secondes. Du coup là, ça va un peu mieux pour les leçons, il faut aussi que j'y mette du mien et que j'apprenne vraiment ».

Ben : « J'avais peur de prendre la parole en public, le théâtre m'aide énormément. Je n'ai pas de problème pour mémoriser mes textes, mais j'ai le trac. Pas au point d'oublier mes répliques, mais j'ai

l'impression que je ne vais pas y arriver, du coup, je me force à prendre du recul ».

Ils sont tous les deux déterminés à poursuivre l'aventure jusqu'en Terminale. Leurs pièces préférées, c'est l'Avare de Molière pour Ben, « parce que c'est trop drôle les révélations à la fin, celui que son père Harpagon veut forcer à épouser, c'est le père de celui qu'elle aime ! », et pour Victor, « Le menteur » de Corneille.

C'est depuis la 3ème que l'option théâtre a accompagné Rachida, qui en a fait une de ses spécialités en Terminale générale : « J'étais timide, ça m'a permis de m'ouvrir et de prendre la parole à l'oral ». Pour le festival, elle joue dans deux pièces, de Claudel, « Le Soulier de satin », et l'autre de Molière, « à un moment, dans 'L'école des femmes', on s'est un peu perdues avec ma partenaire, je me suis ratrapée en improvisant, quelque chose, je me suis sentie très à l'aise. » La pièce qu'elle a préféré jouer, c'est Electre de Sophocle, « c'est la première fois que je montais sur les planches, et c'est ce qui m'a incité à prendre cette spécialité en Terminale ».

La soirée d'inauguration mettait en lumière la dernière pièce d'Ari Art, « Mtoro dongo », sur le thème des croyances et des monstres, plutôt adressée aux enfants, mais qui reflète un voyage initiatique d'un enfant, Kayiss, qui aura grandi après cette aventure.

Le Festival Baobab avait commencé son histoire dans le Sud avec notamment Ari Art il y a 9 ans, avant de venir se nicher il y a 5 ans aux Lumières, la preuve que les planches de Baobab peuvent essaimer un peu partout dans l'île.

Anne Perzo-Lafond

Société

Du droit coutumier au droit commun, «les cadis servent encore d'intermédiaires légitimes pour une partie de la population»



Au cours de la matinée, les orateurs se sont succédé à la tribune

Ce mercredi s'est tenu au CUFR de Dombéni un colloque de recherche à la tonalité des plus spécifique, « La place de la coutume à Mayotte ». Les chercheurs ont restitué leurs travaux, menés entre 2018 et 2021, qui visent à mieux cerner l'évolution du droit coutumier au regard du développement du droit commun ainsi que de son acceptation auprès de la population.

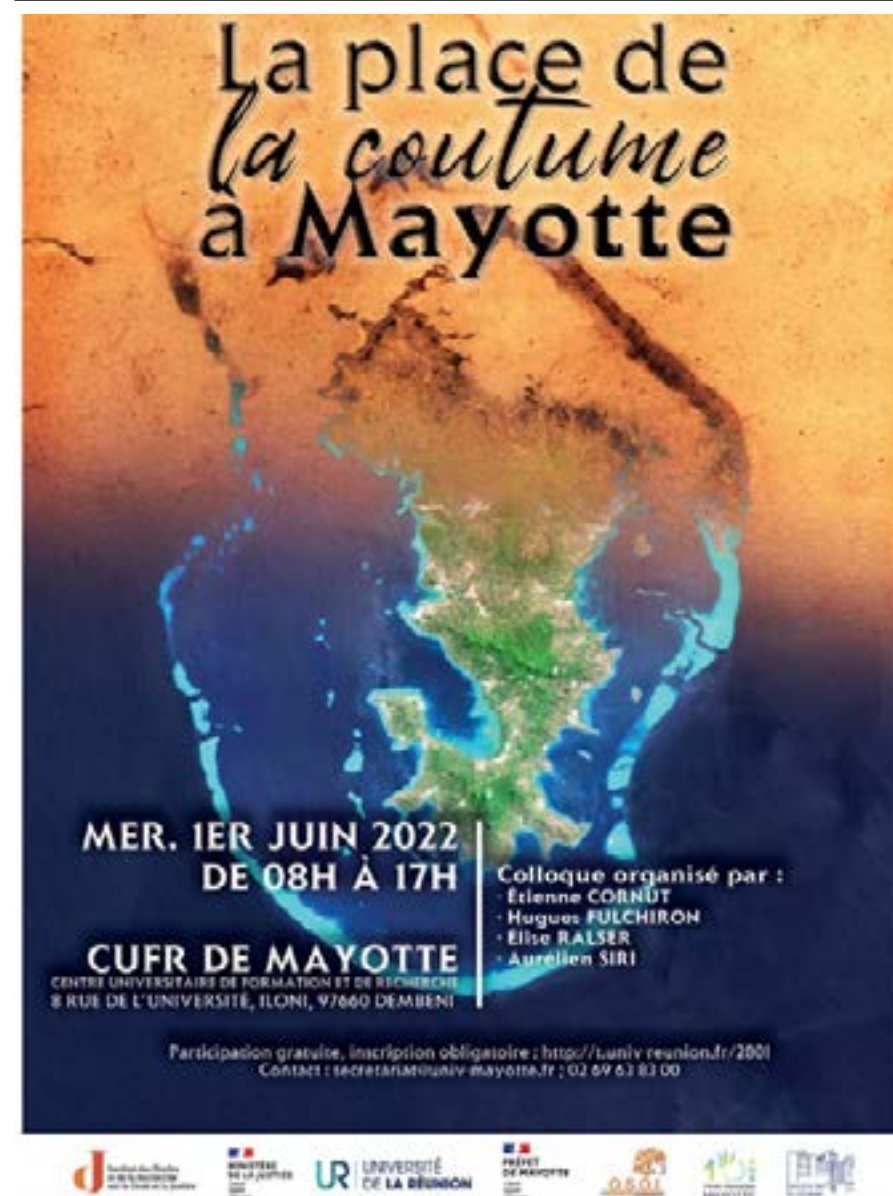
« La place de la coutume à Mayotte », premier colloque de l'année 2022, le dixième organisé en une décennie par le Centre universitaire de formation et de recherche (CUFR) de Mayotte, prouve sans nul doute que la recherche menée par l'établissement est ancrée dans les spécificités du territoire. Un département où sa mutation progressive pour l'insérer dans les institutions nationales et européennes côtoie une société où la tradi-

tion revêt toujours une prégnance notable.

Un programme de recherches ambitieux

« Ce colloque a été organisé afin de restituer les travaux de recherches collectifs menés entre octobre 2018 et décembre 2021, portant sur la place de la coutume à Mayotte. Ce travail a été financé par l'Institut des Etudes et de la Recherche sur

Revue de presse de la semaine



Un travail ambitieux pour mieux appréhender les spécificités de Mayotte

le Droit et la Justice, anciennement le GIP Mission de recherche Droit et Justice », détaille Aurélien Siri, maître de conférence au CUFR de Dombéni. Un programme de recherche qui a mobilisé plus d'une vingtaine de chercheurs et doctorants, dont les travaux ont été menés sous formes d'entretien auprès de cadis, de greffiers ainsi que des acteurs directs et indirects en lien avec la coutume à Mayotte. Initié par Hugues Fulchiron, professeur agrégé des Facultés de droit à l'université Jean Moulin Lyon 3, lors de son passage à Mayotte, la

question de la coutume a été abordée au regard « de l'article 75 de la Constitution », informe Elise Rals-er professeure à l'université de La Réunion. Cet article précise ainsi que « les citoyens de la République qui n'ont pas le statut de droit civil commun, seul visé à l'article 34, conservent leur statut personnel tant qu'ils n'y ont pas renoncé ».

L'exemple de la mutation de la place des cadis dans la société mahoraise

Si le processus de départementali-

sation n'a pas remis en cause le principe de droit personnel, la volonté « d'accompagner » l'évolution statutaire de Mayotte a toutefois conduit le législateur à des adaptations qui ont peu à peu vidé le domaine de la justice locale de son contenu afin de le transférer vers le droit dit commun. Ainsi, depuis 2010, « les cadis se sont vu retirer leurs fonctions juridictionnelles et notariales qui ont été transférées aux juges qui sont devenus les dépositaires du droit commun », indique Elise Rals-er.

Est-ce pour autant que leur rôle s'est amoindri ? « Il revêt un rôle de médiateur social et familial mais aussi un rôle de médiateur au niveau de l'administration pour œuvrer dans les zones grises et noires liées à la clandestinité », explique à la tribune Thierry Malbert, maître de conférences à l'université de La Réunion. Il ajoute « l'acception entre droit commun et droit coutumier est parfois difficile, les cadis servent d'intermédiaire légitime aux yeux d'une partie de la population au regard du caractère sacré qu'ils revêtent ».

Le droit coutumier régit encore certains domaines

« Quels sont les domaines où s'appliquent encore le droit coutumier ? », interroge dans un style rhétorique Elise Rals-er. « Depuis 2006, la formation des unions ainsi que leur dissolution ne relèvent plus officiellement du droit coutumier. Le mariage ainsi que le divorce dépendent du droit commun. Si tel n'est pas le cas, ils ne sont pas reconnus comme étant effectifs », éclaire la professeure. « En revanche, poursuit-elle, la filiation, la parenté et les effets de parentalité ainsi que les successions n'ont pas subi les assauts du législateur,



Image d'illustration, Le colloque a abordé la mutation du rôle des cadis dans la société mahoraise

et relèvent toujours du droit coutumier ». Concernant le rapport foncier, « il ne relève plus du droit personnel », souligne-t-elle.

Vers une baisse inéluctable du recours au droit coutumier ?

Néanmoins, pour être destinataire de cette coutume, des critères bien spécifiques doivent être remplis tels que « nationalité française, la confession musulmane et l'origine mahoraise », énumère Valérie Parisot, professeure à l'Université de Rouen Normandie. « Par ailleurs, poursuit-elle, pour que l'enfant relève du droit de la coutume, il faut que les deux parents relèvent du statut de droit personnel ». L'avenir du droit coutumier semble toutefois se réduire au regard de facteurs structurels liés à l'immigration, couplée à la forte émigration des natifs de l'île âgés de 15 à 24 ans, ainsi que concède Elise Ralser, « la volonté des jeunes générations d'a priori s'émanciper du droit coutumier pour embrasser le droit commun ».

Pierre Mouysset

Société

Colloque sur “La place de la coutume à Mayotte” au CUFR



En 2016, le DU Valeurs de la Républiques et de l'Islam permettait aux cadis d'évoluer entre les deux mondes, coutume et droit commun

Le Centre Universitaire de Recherche et de Formation (CUFR) organise la restitution publique du projet de recherche intitulé “La place de la coutume à Mayotte” porté notamment par Aurélien Siri, directeur du CUFR et maître de conférences en Droit privé, qui se déroulera le mercredi 1er juin 2022 à l'amphithéâtre du CUFR de Dembéni.

L'article 75 de la Constitution, selon lequel « les citoyens de la République qui n'ont pas le statut de droit civil commun, seul visé à l'article 34, conservent leur statut personnel tant qu'ils n'y ont pas renoncé » permet aux Mahorais, en théorie, de continuer d'être régis par leurs coutumes, pour toutes les questions relevant, dans un sens

élargi, à leur statut personnel.

Le processus de départementalisation n'a pas remis en cause ce principe, mais la volonté « d'accompagner » l'évolution statutaire de Mayotte a conduit le législateur à diverses adaptations vidant peu à peu le domaine de la coutume locale de son contenu et à transférer les compétences juridictionnelles et notariales des cadis, autorités de « droit local », vers les juges et notaires dits « de droit commun ».

Entre octobre 2018 et décembre 2021, un groupe de chercheurs réunissant plusieurs laboratoires et 24 contributeurs a entrepris une recherche collective sur le thème de la coutume à Mayotte, financée par le ministère de la Justice (GIP Mission de recherche Droit et Justice

– devenu Institut des Études et de la Recherche sur le Droit et la Justice) et dont le rapport final vient d'être remis.

Les objectifs de cette recherche étaient les suivants : appréhender comment ces différentes mutations du droit applicable à Mayotte sont vécues par la population ; vérifier comment la coutume est mise en pratique, à la fois par les justiciables et par les praticiens du droit ; permettre une meilleure compréhension d'une République qui se veut laïque, dans un jeune département français ultramarin complexe, marqué par de fortes tensions sociales, et où 95% de la population est de confession musulmane ; mieux comprendre quel(s) rôle(s) doivent ici jouer les représentants de l'État, mais aussi certaines associations et certains représentants de la société civile.

Etant donné l'importance pratique et politique de cette recherche collective et l'implication de tous ces acteurs, il a été décidé d'effectuer, en présence de l'équipe, une restitution publique des résultats de ces travaux. Cette présentation sera déroulée en plusieurs temps de discussion et d'échanges entre les différents participants et avec le public, pour permettre d'enrichir la réflexion et de susciter les propositions.

L'entrée à cette manifestation scientifique est gratuite, [inscription obligatoire en cliquant ici](#).

[Consulter le Programme colloque TDC](#)

LA DÉLÉGATION NATIONALE D'AKTO EN VISITE AU LYCÉE DES MÉTIERS DES GOÛTS ET DES SAVEURS DE KAWÉNI



La délégation ainsi que le recteur Gilles Halbout étaient invités au lycée des métiers ce mardi.

La délégation nationale d'Akto, opérateur de compétences, en déplacement cette semaine à Mayotte, a été invitée à découvrir le lycée des métiers du goût et des saveurs de Kawéni où se situe également le siège du GRETA-CFA. Une visite parfaitement cohérente dans la mesure où ce dernier est le premier centre d'apprentis à Mayotte. À cette occasion, les membres de la délégation ont eu la chance de pouvoir goûter aux différentes spécialités concoctées par les élèves en apprentissage avec 90% de produits locaux.

Accueillis par Aminata Thienta, la proviseure du lycée des métiers du goût et des saveurs, les membres de la délégation nationale d'Akto sont arrivés dans l'enceinte pour le repas du midi ce mardi 31 mai. Petit havre de paix excentré du tumulte de Kawéni, l'établissement scolaire possède un restaurant d'application situé sur une terrasse ombragée. Les élèves en hôtellerie y font découvrir aux clients leurs différentes spécialités. Ce jour-là, ils ont mis les petits plats dans les grands, et pour cause ! Outre la délégation nationale d'Akto, Gilles Halbout, le recteur, et Charles-Henry



Revue de presse de la semaine



En cuisine, tout le monde était prêt à se dépasser !

de l'industrie et de l'hôtellerie (UMIH), sont tous venus goûter à leur cuisine et constater la qualité de leur service. Mais avant de faire chanter leurs papilles, les visiteurs ont d'abord découvert le plateau technique du lycée, et notamment les cuisines où plusieurs professeurs enseignent aux élèves les arts gustatifs. Ces derniers étaient pour la plupart tout excités et fiers de recevoir tout ce beau monde sur leur lieu d'apprentissage. Les photos et les selfies avec le responsable de l'académie ont fusé de toute part dans une ambiance bon enfant. Les invités métropolitains se sont montrés quant à eux très intéressés par le travail des élèves et curieux de découvrir les produits de l'île aux parfums. Car c'est le credo des enseignants de cuisine de l'établissement : se montrer créatif en utilisant un maximum de produits locaux.

LE CHEF-D'ŒUVRE DES ÉLÈVES

Après la visite, place à la dégustation ! Le menu de ce mardi midi a été entièrement composé par les élèves en dernière année d'apprentissage avec la validation de leurs "chefs". "Ce repas constitue leur 2ème chef-d'œuvre", nous glisse l'un d'eux. À noter que, dans le vocabulaire de la formation professionnelle, un chef-d'œuvre désigne une réalisation collective ou individuelle permettant aux élèves d'exprimer leurs talents et de montrer leurs compétences. Ceux-ci se sont montrés particulièrement créatifs dans l'élaboration de ce menu qui comportait un cocktail à base d'eau de coco et de papaye, une entrée, un plat et un dessert.

Les samoussa au mataba ont ouvert l'appétit, suivis par des gnocchis de fruit à pain nageant dans une sauce à l'ail et au curcuma. Les produits de la mer ont été également à l'honneur pour le plat principal avec les "brochettes du



Même le pain, émaillé de tomate est de capres, avait fait l'objet d'une recherche élaborée.

lagon" agrémentées de poivrons et de citrons. Enfin, le dessert a constitué l'apothéose de ce repas original avec un trio de glace au maïs,

haloua à la cardamome et feuilleté à la papaye. Les élèves au service s'en sont tirés avec élégance quoiqu'on puisse regretter légèrement un manque d'explications sur certaines denrées que les invités métropolitains ne connaissaient évidemment pas, comme le mataba par exemple. Une lacune que s'est empressée de combler la proviseure Aminata Thienta ainsi que les partenaires locaux. Ces découvertes culinaires ont toutefois plu aux membres d'Akto qui ont fait honneur au chef-d'œuvre des élèves. Ceux-ci se sont rassemblés à la fin du repas pour remercier les professionnels de la formation et le recteur. "Merci pour tout ce que vous faites pour nous", ont-ils déclaré de concert. Une affirmation qui n'a sans doute pas manqué de faire chaud au cœur des invités !

NG

UNE CONVENTION BIENTÔT SIGNÉE ENTRE LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL ET AKTO

Juste avant le repas au lycée des métiers du goût et des saveurs, la délégation nationale d'Akto était au conseil départemental pour annoncer publiquement la signature future d'une convention sur le thème de l'apprentissage. Validée par le Département, elle sera signée après le 29 juin, jour des élections du conseil d'administration d'Akto. Son objectif est de soutenir la formation professionnelle en fédérant tous ses acteurs de manière à favoriser au maximum l'emploi des jeunes. Un fond de soutien de 500.000 euros par an mobilisé avec l'État permettra à Akto de développer la formation professionnelle sur le territoire tant sur le plan quantitatif que qualitatif. Daoud Saindou Malide, 6ème vice-président de la collectivité, a notamment insisté sur l'importance de promouvoir l'alternance à Mayotte. La convention concerne le secteur privé et public et sera signée pour une durée de trois ans.



Mercredi 01 juin 2022

Poésie

3ème édition du concours des écoles de Mamoudzou

Huit classes de Cours Moyen 2ème année se sont affrontées place Zakia Madi mardi en fin de matinée. Le jury, qui avait la rude tâche de décerner 3 prix, était composé de 3 membres : Saïndou Haladi, directeur de l'école de la Briqueterie de Kawéni, représentait le rectorat, Yasmine Youssouf-Thany, responsable du développement culturel, représentait la ville de Mamoudzou, et, Moha Pitsuri, que tout le monde appelle Gaucher, représentait SHIME, l'association des langues locales.

La remise des prix

Le prix de la meilleure illustration a été décerné à la classe de l'école de Kawéni Stade qui avec son maître, Moudjibou Saïndou, avait mis en scène « Le Tribunal de la Voie Lactée » qui évoquait la pollution qui attaque la nature. Le directeur de l'école, Nidhoimi Fila, était très heureux de recevoir ce certificat

(suite page 2)



Mercredi 01 juin 2022

N° 3883 page 2

(suite de la page Une)

des mains de Maouoi Abdallah, chargée de Label Animation et Sites Patrimoniaux.

Gaucher a remis un certificat d'excellence à l'institutrice en charge du CM2C de l'école de MGombani. Il l'a chaleureusement félicitée pour le travail accompli. Il avait auparavant adressé ce même compliment à tous les enseignants qui ont fourni de gros efforts avec leurs élèves pour participer à ce concours.

Le prix du meilleur poème a été remis par Nourainya Loutoufi, la 3ème adjointe au maire, chargée de l'état civil et de la citoyenneté. Pour la circonstance, la conseillère s'était drapée de son écharpe tricolore. Zahra Akbarali, chargée de la classe CM2 Neptune à l'école de Cavani stade a attribué le mérite de cette réussite à ses élèves et les a remerciés.

Vers une 4ème édition...

Les organisateurs ont souhaité que, l'année prochaine, rassemble davantage de classes... Peut-être pourraient-ils ajouter un 4ème prix, celui du coup de cœur... Il aurait pu être décerné à la classe de Kawéni poste : les élèves avaient demandé à leur maîtresse de choi-



Zahra Akbarali et sa classe de CM2 de Cavani Stade ont remporté le prix de la meilleure poésie



Les 3 membres du jury et l'adjointe au maire devant le jeune public



Les élèves du CM2B de Kawéni Stade et leur maître, Moudjibou Saïndou, ont remporté le prix de la meilleure illustration

sir « La Mosquée » pour s'exprimer poétiquement... Assurément celle-ci est au centre des préoccupations mahoraises et au bout de toutes les rues des agglomérations...

M-B N

Éducation

Éduquer, cultiver, « parce qu'un peuple ignorant choisira toujours Rosas »



Intervention de notre consœur Génielle Attoumani lors de la Semaine de la Presse à l'école

Pour faire des élèves des « citoyens éclairés », le rectorat de Mayotte propose les mêmes offres culturelles qu'en métropole et même mieux, en faisant de sa direction des affaires culturelles la mieux dotée de France. Les établissements scolaires sont tous invités à y répondre.

Cocher les 100% Éducation artistique et culturelle prônée par la loi d'orientation et de programmation pour la Refondation de l'École de la République, c'est permettre à tous les élèves d'avoir bénéficié au moins une fois dans l'année d'un événement culturel, et de toucher tous les établissements. Si les enseignants référents culture étaient venus s'informer ce mercredi au collège de Kwale, des statistiques

étaient aussi dressées qui permettaient d'évaluer les chemins parcouru et à parcourir.

« Ces actions permettent de mettre en évidence les lacunes des élèves, et de donner toute sa place au plan Dire, Lire, Ecrire, car quand un élève est en difficulté sur un de ces axes, c'est plus compliqué d'en faire un citoyen éclairé », soulignait le recteur Gilles Halbout.

Dans la salle, beaucoup de référents culture du secondaire, un seul pour le premier degré, tous déjà convaincus donc du nécessaire éveil culturel des élèves. Et à Mayotte, le rectorat a voulu prendre sa part dans le développement de l'offre culturelle, « je suis le Directeur des Affaires culturelles qui a le plus gros budget de France », annonçait Aurélien Dupouey-

Revue de presse de la semaine



Des scolaires ont pu bénéficier de la rediffusion de l'opéra Carmen, avec le ténor Roberto Alagna

Delezey, en charge du service au rectorat. Ce sont 30 actions qui ont été financées dans le 1er degré et 250 dans le second en 2021. « Il ne faut pas enfermer les élèves dans une culture strictement insulaire, mais proposer des offres en plus de la culture locale. Et ne jamais se dire que ce n'est pas de leur niveau. Lorsqu'ils poursuivront leurs études en métropole ou à La Réunion, ils seront assis à côté d'autres élèves qui auront eu une offre culturelle riche, les élèves mahorais doivent en avoir bénéficié aussi. »

EduConnect ouvre un droit à la culture pour tous

On se souvient de la retransmission de l'opéra Carmen, de Bizet, qu'il avait impulsé au Pôle culturel de Chirongui, mais les offres se font aussi par le biais d'appels à projets lancés par le rectorat dans les 1er et second degré, ou par le Pass Culture. Chaque jeune doit posséder un compte EduConnect doté

d'une somme différente en fonction de l'âge, qui atteint 300 euros pour les plus de 18 ans, libre à lui de choisir le spectacle ou l'activité culturelle qui lui correspond. « Ce compte est plus ou moins bien mis en place en fonction des établissements... », pointait le Délégué académique.

Quand on parle culture, la DAC, Direction des Affaires Culturelles de l'Etat, n'est logiquement pas loin. En écho à la citation devenue populaire, « la culture, c'est ce qui reste quand on a oublié tout ce qu'on avait appris », Bruno Lacrampe, directeur adjoint de la DAC, illustre son importance : « Auparavant, l'éducation était réservée aux classes sociales dirigeantes », et citant un ancien président argentin, Domingo Faustino Sarmiento, sur cette terre où a sévi plusieurs dictateurs dont Juan Manuel de Rosas, « on doit éduquer chaque personne comme s'il était un roi. Un peuple ignorant choisira toujours Rosas. »

Revaloriser le journalisme

Mayotte est terre de paradoxes, avec d'un côté, autant de radio associatives que dans les Bouches du Rhône, et d'un autre, des informations « pas toujours vérifiées », qui circulent sur les réseaux sociaux... Comme ailleurs, « il faut apprendre aux jeunes à s'affranchir des réseaux sociaux pour développer une réflexion personnelle », un des axes de la Semaine de la Presse et des médias à l'école qui s'est déroulée en avril dernier. « Il s'agit d'acquérir les compétences pour sa propre lecture critique et savoir appréhender les médias dans toute leurs dimensions. Il faut retrouver la confiance dans les médias, la profession de journalisme est souvent contestée, c'est un des objectifs de ceux qui alimentent la théorie du complot. » Rajoutons que la revalorisation passera par un mea culpa de la profession aussi, notamment sur le respect de sa déontologie.

La semaine des médias à l'école a

Du 30 mai au 03 juin 2022



La diffusion de la culture à l'école, une volonté du rectorat et de ses partenaires

impulsé un nouveau dynamisme aux journaux scolaires, « il y en a 12 sur l'île et 9 non encore enregistrés. Il n'y en avait que 7 il y a deux ans », précisait Eric Micaelli, directeur du Centre de Documentation Pédagogique. L'objectif est de passer à 21 officiels l'année prochaine. Un appel à projet « Un web radio, un parrain », vient d'être lancé, doté d'une subvention de 700 euros aux collèges. Ils sont 38 établissements à avoir participé à cette Semaine. Cela a permis aussi de mettre en lumière la classe média de 3ème et 4ème à Chiconi, « encordés avec le lycée de Sada pour la filière journalisme professionnel », qui ont pu visiter des rédactions, et de se confronter au métier de journaliste. Un clip a été tourné par des élèves, « 5 minutes JT », sur leur déplacement à la radio Dziani en Petite Terre, et leur découverte d'un studio et des tables de mixage.

Anne Perzo-Lafond

Le collège de Kwalé a réuni hier des enseignants et des chefs de service pour des échanges sur l'information, la culture et le monde numérique. Les échanges ont été précédés par une allocution du recteur, Gilles Halbout, qui avait été accueilli par le principal de l'établissement, ancien professeur d'éducation musicale.

Le recteur a rappelé que l'éducation aux Médias et à l'Information ainsi que celle qui concerne les arts et la culture constituent une des 5 priorités de l'enseignement. Cette priorité devrait soutenir le dispositif qui vient d'être lancé : dire, lire et écrire. Chanter, c'est aussi une manière de dire, en l'accompagnant de danse... Les jeunes doivent être éveillés à leur culture en même temps qu'à celle des autres...

Développer l'esprit critique est une nécessité qui implique d'avoir



Alexandra Le Rohellec, inspectrice pour les Etablissements et la vie scolaire

une masse suffisante de connaissances...

Des activités doivent aider à s'approprier la connaissance des médias : produire un journal, diffuser des émissions radiophoniques, participer à la semaine de la presse... L'académie de Mayotte a été classée 5ème pour l'observance de ces bonnes pratiques.

L'intervention du responsable de la Direction des Affaires Culturelles (DAC)

Aurélien Dupouey-Delezay a rappelé que les projets culturels concernent toutes les disciplines et

Education

Apprendre à s'informer et découvrir la culture



De g à d, Bruno Lacrampe, Eric Micaelli et Aurélien Dupouey-Delezay

qu'il ne s'agit pas seulement de faire venir des artistes de théâtre et de cinéma... Ces actions s'adressent aussi bien au premier degré qu'au second. Elles sont à mettre en place avec les inspecteurs dans le primaire et avec les référents culturels dans le secondaire. Comme les enseignants des collèges et lycées à Mayotte connaissent un fort taux de renouvellement, les dossiers sont reçus jusqu'en septembre ce qui permet aux nouveaux arrivés de se lancer dans ce genre d'expérience.

Un deuxième moyen permet aux élèves de se familiariser avec le monde culturel : le PASS CULTURE destiné aux 15 à 18 ans. Le jeune de 15 ans a ainsi à sa disposition 20 euros avec lesquels il pourra acheter des livres, voir un film, prendre un abonnement... A 16 ans il recevra 30 euros, à 17 ans, il recevra la même somme mais, à 18 ans, il aura droit à 300 euros...

Une somme de 25 euros par élève de 4ème est également mise à la disposition de l'établissement pour des manifestations culturelles. Visiblement à Mayotte, on profite de mieux en mieux de toutes ces offres. Les demandes d'organisations d'événements culturels et médiatiques ont augmenté de 50 % en un an.

Du traitement des citoyens

Conseiller à la DAC pour les liv-

res, archives, médias et langues, Bruno Lacrampe a mis en relation la qualité de l'information et le respect du citoyen qui doit bénéficier d'attentions « comme si c'était un roi »... A Mayotte, l'évolution a été très rapide après le développement des radios privées de 1980 à 1990 et le premier journal télévisé en 1989.

S'il existe ici comme ailleurs un besoin d'éducation aux médias, il s'y déploie un contexte local spécifique. La mise en contact de professionnels avec la population constitue une bonne réponse. Le fait que la journaliste Abby Saïd-Adinani soit en résidence a constitué une très grande chance pour des élèves qui ne maîtrisaient pas la langue française car elle a pu travailler avec eux en shimahorais.

Généralisation de l'Education aux Médias et à l'Information

Alors que les articles de journaux et les émissions télévisées constituaient des supports pour sensibiliser à des sujets d'étude, ils sont devenus des objets dont il fallait étudier les caractéristiques au fil des années, a rappelé Eric Micaelli, directeur du Centre de Documentation Pédagogique (CDP) de Mayotte.

Véronique Hummel, documentaliste à Acoua a suggéré que l'apprentissage de ces connaissances soit réparti dans un programme étalé sur les différents niveaux.

Alexandra Le Rohellec, inspectrice pour les établissements et la vie scolaire, et Aurélien Dupouey-Delezay ont répondu en concert que cette acquisition nécessite une approche pluridisciplinaire et que l'équipe pédagogique doit pouvoir traiter librement tel ou tel aspect... Eric Micaelli a indiqué qu'une annexe du CDP va sillonner l'île. Elle était hier au collège de Kwalé et les participants au séminaire ont été invités à aller la visiter.

L'éducation au numérique

Fabrice Chaudron, Délégué Régional Académique au Numérique Educatif accompagne les équipes pédagogiques dans leur enseignement du numérique. 12 écoles primaire expérimentent le système « pronote » pour le 1er cycle.

Des financements européens viennent aider le développement de l'éducation numérique et son coûteux investissement matériel.

Il sera procédé à un audit de l'équipement de tous les établissements.

La fibre se déploie et le prestataire a été choisi, il s'agit de SFR.

Une intense journée

Bien d'autres échanges ont suivi au cours de cette journée, et bien des réalisations très réussies ont été évoquées...

M - B N

Économie

Un Passeport EDUCFI, parce que les bons comptes font les bons amis



Gilles Halbout et Patrick Croissandeau, partenaires sur cette action

Le parcours des futurs « citoyens éclairés » que sont les élèves, et tels que les espère le recteur Gilles Halbout, passe aussi par la case finances et gestion d'un budget. Comptes en banque, prêts et gaspillage, étaient au programme de l'enseignement auquel ont assisté 210 collégiens de M'gombani.

Lorsqu'on lui demande ce qu'elle a appris lors du cours d'Education économique, budgétaire et finan-

cière (EDUCFI), Farahate Layana prend un air sérieux, « que quand on a de l'argent, il faut commencer par les dépenses les plus importantes, comme les courses et le loyer, et ne pas être attirée par le superflu ». A la même question, son voisin prend une pose désinvolte, les jambes croisées, le regard au loin, « oui, il faut faire attention à son loyer en premier », en rêvant déjà de l'appart dans lequel il nichera ses rêves d'adolescents. « Vous avez travaillé pour vous et

votre famille, car il faudra relayer », les encourage Patrick Croissandeau, directeur local de l'IEDOM, l'Institut d'Emission des Outre-mer, qui agit au nom de la Banque de France dans les Outre-mer. Car ce qui est visé, c'est d'éviter que des familles tombent dans le surendettement victime des sirènes de la société de consommation. Depuis 2016, la France s'est dotée d'une stratégie nationale d'éducation économique, budgétaire et financière (EDUCFI), com-



210 élèves du collège ont reçu cette formation

me 70 autres pays dans le monde, et c'est la Banque de France qui la décline, donc l'IEDOM ici.

L'action a été [lancée en 2017 à Mayotte](#), en partenariat avec le vice-rectorat d'alors, et a été réitérée donc cette année à grande échelle après deux années de crise sanitaire. Surtout, les élèves ont reçu pour la première fois un Passeport EDUCFI.

« Nous avons fait deux fois et demi plus fort qu'au national ramené au nombre d'élèves, puisque l'enseignement EDUCFI a touché 24 classes ici ! », se réjouissait le recteur Gilles Halbout. Six établissements en ont bénéficié, « et j'y vois trois effets bénéfiques pour les citoyens éclairés en devenir que vous êtes. Bien sûr, la gestion d'un budget qui permet d'éviter de tomber dans la précarité, mais aussi la compréhension des grands enjeux du monde notamment que toute dépense implique une recette, et enfin, un

travail multidisciplinaire, quand même très axé sur les maths ».

Un cadenas, et pas seulement sur le coffre

Les enseignants de maths et d'histoire qui ont assuré cette heure de formation n'ont pas eu de mal à faire passer les messages, « nous avons utilisé l'accroche de leur vie quotidienne, ils ont été immédiatement intéressés, et nous nous sommes aperçus que certains avaient des connaissances pour avoir regardé les comptes de leurs parents. » Des banquiers en herbe qui pallient là une insuffisance de maîtrise du français de la famille. Pas mal d'entre eux ont des compétences intuitives pour gérer un budget, « on sait qu'on ne peut pas dépenser plus que ce qu'on a, et qu'il ne faut pas gaspiller », mais ont appris aussi, « je ne savais pas que la banque ne stockait pas notre argent, qu'elle le faisait circuler,

mais ça ne me choque pas. On a aussi appris que la banque peut nous prêter, et qu'il faut rembourser », commente Intichane.

Les sites en ligne ont aussi fait l'objet d'une alerte poussée, « on nous a dit de nous méfier des arnaques, mais je ne me souviens plus comment on reconnaît les sérieux », nous explique une élève, sa voisine se retourne, « il faut qu'il y ait un petit cadenas sur l'identification du site. »

La discussion est interrompue par la sonnerie, ou plutôt des percussions, « ce sont les élèves qui ont créé le son qui nous sert de sonnerie, avec des djembes et d'autres instrument traditionnels », nous rapporte une élève. Nous sommes bien dans le collège qui avait lancé les préfigurations des classes à horaires aménagés musique.

Anne Perzo-Lafond

Culture

Le jazz prend un coup de jeune, lancement gagnant du festival Yelewa



Le jaune et le vert de la Jamaïque, comme un hommage à Bob Marley; interprété quelques minutes plus tard

Mêlant traditions locales et musique jazz, près de 150 élèves d’écoles élémentaires et de collèges se sont retrouvés à la MJC de Mtsapéré pour un spectacle haut en couleurs, prouvant qu’une musique jugée parfois élitiste peut être jeune et se marier avec les traditions d’ici. Mzindzano pour les uns, paroles revisitées en shimaore pour les autres, séduisant.

Bob Marley ou les Kids United en salouva, et pourquoi pas ? Du Mzindzano (masque de visage traditionnel) pour un concert de jazz ? Super idée ! La rencontre de ce jeudi matin, préambule au festival Yelewa Jazz, réunissait quelque 148 collégiens et écoliers à la MJC de Mtsapere pour une rencontre musicale à la fois improbable et cohérente. Et si les élèves pour beaucoup appréhendaient leur propre trac, celui ci passait inaperçu

une fois sur la scène, que ce soit en français, en anglais ou même en shimaore, une recette revisitée à la sauce curcuma que les légendes du jazz n’avaient sans doute pas vue venir. Andy Soudier, référente du festival Yelewa auprès des chorales scolaires, met en partie ce succès sur la “passion” des enseignants impliqués, et bien sur l’important travail des élèves à leurs côtés. Un travail d’autant plus remarquable



La rencontre se voulait aussi celle des styles, avec cette classe de Majicavo qui mettait à l’honneur les codes mahorais

que le jazz semble assez éloigné du quotidien des jeunes Mahorais. “Les enseignants connaissent pas mal de musiques dans leur cursus, on a choisi le jazz car c’est un style particulier qui est peu écouté par les enfants. C’est une vraie découverte qu’ils ont travaillée toute l’année. On s’est orientés vers des chansons qui ne sont pas toujours vraiment du jazz mais avec comme ligne directrice le jazz”. Pour initier ce style auprès des jeunes “on a travaillé sur des chants assez entraînants comme Mama Africa (Kids United), c’était une belle découverte”.

De la découverte au coup de coeur

Pour y parvenir, “il y a eu beaucoup

d’écoutes musicales, les élèves ont travaillé l’histoire du jazz, ses grands noms, et les enseignants sont aussi des passionnés du jazz, en transmettant cette passion, les élèves ont vraiment adhéré”. En tout, 6 classes, deux de primaire et quatre de collège ont participé à cette rencontre inter-degrés. “La difficulté, c’est que les élèves sont éloignés géographiquement, ils n’ont donc pas eu la possibilité de répéter ensemble” souligne la bénévole.

De quoi générer un certain stress, mais sur scène, celui-ci s’effaçait rapidement. La jeune Naïssa a notamment dû franchir le pas de chanter en anglais devant près de 150 autres élèves et adultes. “Vu qu’on apprend déjà l’anglais, ça a été facile” sourit l’adolescente

après sa performance de “Everything’s gonna be alright” de Bob Marley. La plupart de ses camarades connaissaient déjà la chanson, mais pas tous. En revanche, toute sa classe semble partager un même coup de cœur pour l’exercice. “Les instruments c’est trop bien, parce que quand on écoute l’instrument on a envie de danser”, “et de chanter aussi, ça nous plaît vraiment” rebondit une de ses camarades. Leur prof Baggio Juraver salue la performance. “On y arrive en les aiguillant sur ce qu’ils écoutent, en les sortant de leur zone de confort pour faire découvrir d’autres musiques que ce qu’ils connaissent”. Pari gagné. Y.D.

Les lycéens tirent les collégiens vers le haut...

Le dispositif « Cordées de la réussite » mêle des élèves de niveaux différents pour que les plus avancés aident les plus jeunes à réaliser plus facilement un projet de recherche. L'année dernière, les collégiens et les lycéens de Sada s'étaient penchés ensemble sur l'agriculture mahoraise, cette fois, le tourisme constituait l'ensemble de leurs préoccupations et ils se sont posé la question : ce secteur est-il essentiel au développement de l'île ?

Des enseignants étaient là pour aider leur cheminement : Ahmadou Fall, professeur documentaliste, coordinateur du projet, Vincent Guelminger, enseignant



Tout le monde pose avec le recueil du travail



Les collégiennes

en français au collège de Sada, C-M Allamargot... Les élèves ont rencontré des professionnels et effectué des visites qui leur ont fourni des informations : Rania Saïd, directrice de l'école Vatel, qui forme des cadres de l'hôtellerie, est venu présenter son établissement aux élèves, une visite au Chissioua (Restauration et hébergement), à Sada, a permis de découvrir ce lieu d'activité et ceux qui y travaillent, Ibrahim M'Colo a présenté le fonctionnement de l'office du tourisme... Les connaissances récoltées au

cours de ces rencontres ajoutées à celles acquises pendant les travaux de recherche ont permis de rédiger un petit recueil bien touffu.

Présenter le fruit de ses travaux

La présentation du résultat de ce parcours avait lieu à l'amphithéâtre du collège de Sada, mercredi dernier, dans l'après-midi, devant Johanne Téphaine adjointe du proviseur de Sada. Malheureusement au lieu de dire avec des mots simples les éléments qu'ils avaient retenus de cette expérience, les élèves se sont contentés de lire le

contenu de leur rapport. Visiblement ils étaient embarrassés par le vocabulaire employé, se trompaient de ligne, se reprenaient... C'est bien dommage qu'un beau projet finisse ainsi... En plus des rencontres, visites, recherches... il aurait fallu prévoir un entraînement à l'expression orale et, pour limiter cet exercice face au public, qui risque aussi de se lasser de cette façon de procéder, des projections sur l'écran de schémas, tableaux, illustrations auraient pu mieux renseigner les spectateurs que cette fastidieuse lecture...

Enfin la conclusion a été exprimée de la bonne manière par la tutrice lycéenne Angèle Sélémani : main-

tenant Mayotte peut se passer du tourisme mais plus tard ce secteur lui permettra sans doute d'exploiter la richesse de son patrimoine : du vaste domaine marin aux beautés végétales, en passant par sa faune originale et ses attachantes traditions culturelles...

En attendant les prochains élèves encordés pourraient peut-être élargir le champ de leurs réflexions et s'intéresser à des questions internationales... Cependant... bravo pour le travail accompli ! En dépit des imperfections, c'est bien réjouissant de voir des élèves qui s'entraident pour progresser...

M-B N



Les professeurs avec des élèves

La dernière phase d'admission Parcoursup

La phase d'admission Parcoursup a débuté hier jeudi 2 juin 2022 à 19h. Les candidats peuvent désormais consulter les réponses des formations à leurs vœux. Afin qu'ils puissent tous accéder simultanément à leur dossier, la plateforme est dans un premier temps disponible en mode consultation. Or, depuis hier soir, les candidats peuvent commencer à répondre aux propositions d'admission qui leur ont été faites, c'est dire si c'est important.

En attendant, la phase d'admission repose sur un principe de solidarité : les candidats libèrent des places au fur et à mesure qu'ils expriment leurs

choix en acceptant ou refusant certaines propositions. Des délais de réponse aux propositions d'admission sont fixés afin de faire évoluer rapidement les listes d'attente et faire immédiatement de nouvelles propositions à d'autres candidats. Ainsi, des propositions d'admission seront envoyées aux candidats sans interruption du 2 juin jusqu'au 14 juillet 2022. Il n'y a donc pas de temps de perdre, mais il ne faut pas non plus en perdre... Pour mémoire, pour toutes les propositions d'admission reçues entre le 2 et le 6 juin inclus, la date limite de réponse est fixée au 7 juin 2022 (23h59 heure de Paris). Pour les propositions d'admission



reçues à compter du 7 juin et tout au long de la phase d'admission principale, le délai de réponse sera de 2 jours. Concrètement, chaque matin, les dossiers des candidats sont mis à jour en fonction de l'évolution des listes d'attente : ils sont alertés par mail, sms et via l'application Parcoursup (téléchargeable depuis her) dès qu'ils reçoivent une ou plusieurs propositions d'admission auxquelles ils doivent

répondre avant la date limite indiquée dans leur dossier. Pour aider les candidats dans cette étape de choix si fondamental de l'établissement dans lequel ils poursuivront leurs études supérieures, des ressources et outils sont mis à leur disposition sur le site d'information Parcoursup et directement dans leur dossier à travers une série de conseils et des vidéos tutorielles. A vos parcours, prêts ?

PARCOURSUP 2022 : MODE D'EMPLOI DES RÉSULTATS

Le Monde

LES RÉSULTATS SONT ARRIVÉS JEUDI 2 JUIN EN FIN D'APRÈS-MIDI. LES PREMIERS JOURS, UNE GRANDE PARTIE DES CANDIDATS SERONT POSITIONNÉS SUR LISTE D'ATTENTE, AVANT QUE LES PREMIERS CLASSÉS FASSENT LEUR CHOIX. [...] [En lire plus](#)

RTL

PARCOURSUP : COMMENT TROUVER SON LOGEMENT ÉTUDIANT APRÈS LES PREMIERS RÉSULTATS

LES LYCÉENS REÇOIVENT LES PREMIERS RÉSULTATS DE PARCOURSUP CE JEUDI 2 JUIN ET VONT BIENTÔT ÊTRE À LA RECHERCHE D'UN LOGEMENT. VOICI 3 PISTES POUR PRENDRE DE L'AVANCE. [...] [En lire plus](#)

PARCOURSUP : LES PREMIÈRES RÉACTIONS FACE AUX RÉPONSES REÇUES

Le Parisien

Des larmes, des cris de joie, des soupirs de découragement, ou de soulagement. « Je n'y arrive pas », « J'ai pas mes codes », « Ah si, ça marche ! ». On se croirait dans un drame en 3 actes signé Shakespeare ou Racine, mais nous sommes [...] [En lire plus](#)

CE QUE L'ON SAIT DE LA POLÉMIQUE SUR "L'ÉPIDÉMIE DE TENUES ISLAMIQUES" DANS LES LYCÉES

LADEPECHE.fr

Accompagné de Pap Ndiaye, ministre de l'Éducation, Emmanuel Macron s'est rendu à Marseille, jeudi 2 juin, pour présenter les réformes souhaitées pour l'école. [...] [En lire plus](#)

FRANCE 24

EMMANUEL MACRON EN VISITE DANS "UNE ÉCOLE DU FUTUR" À MARSEILLE

EMMANUEL MACRON ET LE NOUVEAU MINISTRE DE L'ÉDUCATION, PAP NDIAYE, ÉTAIENT À MARSEILLE JEUDI POUR VISITER "UNE ÉCOLE DU FUTUR", UNE EXPÉRIMENTATION QUE LE GOUVERNEMENT ENTEND GÉNÉRALISER À L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE. MAIS CETTE NOUVELLE MÉTHODE CENSÉE OFFRIR "PLUS DE LIBERTÉ PÉDAGOGIQUE AUX ENSEIGNANTS" SUSCITE LA MÉFIANCE. [...] [En lire plus](#)

Europe 1

QU'EST-CE QUE «L'ÉCOLE DU FUTUR» VOULUE PAR EMMANUEL MACRON ET PAP NDIAYE ?

EMMANUEL MACRON SE REND À MARSEILLE CE JEUDI. IL EST ATTENDU, AVEC LE NOUVEAU MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, PAP NDIAYE, EN FIN DE MATINÉE À L'ÉCOLE MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE MENPENTI, UNE DES 59 ÉCOLES DE LA CITÉ PHOCÉENNE QUI EXPÉRIMENTENT "L'ÉCOLE DU FUTUR" [...] [En lire plus](#)

RTL

BAC 2022 : À NANTES, UN PROF D'HISTOIRE A ENSEIGNÉ LE MAUVAIS PROGRAMME À SES ÉLÈVES

LE PROFESSEUR D'HISTOIRE D'UNE FILIÈRE BILINGUE D'UN LYCÉE DE NANTES A ENSEIGNÉ LE PROGRAMME PRÉVU L'AN PROCHAIN À SES ÉLÈVES DE TERMINALE. LES PARENTS APPELLENT LE RECTORAT À TROUVER UNE SOLUTION [...] [En lire plus](#)

SUD OUEST

Stupeur pendant l'épreuve du bac histoire : le professeur n'avait pas enseigné le bon programme à ses élèves

Des élèves du lycée Nelson-Mandela de Nantes ont découvert que leur professeur d'histoire ne leur a pas fait étudier le bon programme, la veille de l'examen. [...] [En lire plus](#)

Suivez toute l'actualité sur



Site web : ac-mayotte.fr

Twitter : [@ac_mayotte](https://twitter.com/ac_mayotte)

